

Votre contact

Christelle COUE-ROBELIN
05 49 61 20 66
couec@poitou.ifrb.fr

Durée

1,50 jour(s)
10:30 heures

Public

Personnel électricien chargé d'exécuter des interventions générales (maintenance, dépannage électrique) en basse tension, ou de diriger des travaux d'ordre électrique hors tension ou dans un environnement consigné ou dans la zone de voisinage simple et/ou des essais sur des ouvrages électriques en basse tension.

Pré-requis

Etre agé de plus de 18 ans
Savoir lire et parler le français

Avoir une formation, une connaissance et une expérience appropriée en électricité adaptées aux opérations confiées.

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage (présentation par l'employeur de l'avis individuel nominatif d'habilitation)

Moyens pédagogiques et supports

Formation théorique et pratique en salle, suivie d'une application pratique.

Profil de l'intervenant

Formateurs qualifiés.
Techniciens ou ingénieurs disposant d'une expérience confirmée dans le domaine de l'électricité, assurant également des missions techniques auprès des entreprises.

Informations complémentaires

Se munir de ses équipements de protection individuelle (casque isolant avec écran facial, gants isolants de classe 0 minimum, chaussures de sécurité) pour les travaux pratiques.

Objectifs de la formation

Exécuter des opérations d'ordre électrique sur les équipements électriques Basse Tension en sécurité

Objectifs pédagogiques

Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique

Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre

Être capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les installations concernées ou dans leur environnement

Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge

Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Contenu

Retour d'expérience

Zones d'environnement et leurs limites

Habilitations : limites, analyse des risques et mesures de prévention

Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention

Protection collective : mesures, équipements et signalisation

Équipements de protection individuelle et leurs fonctions

Équipements de travail utilisés (échelles, outils à mains), risques et mise en œuvre

Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée

Documents applicables dans le cadre d'une opération : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, certificat pour tiers, avis de fin de travail

Mesures de prévention lors d'une opération : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter

Induction de couplage capacitif et mesure de prévention associée

Conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Application sur une installation type (maquette pédagogique) et/ou représentative de l'environnement de l'apprenant

Évaluation théorique et pratique

Si réussite aux épreuves (1 épreuve théorique et 1 épreuve pratique), délivrance d'un avis individuel nominatif d'habilitation.

Critères et modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire.

Périodicité de recyclage recommandée selon NF C 18-510 = 3 ans

